

PROVINCE DE QUÉBEC
AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENT D'EMPRUNT 255-2018

Aux contribuables de la Ville de Brownsburg-Chatham,

Avis public est, par les présentes, donné que le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham, à une séance ordinaire tenue le 4^e jour du mois de septembre 2018, au lieu ordinaire des sessions, a adopté le règlement d'emprunt numéro 255-2018, pour des travaux de réhabilitation de la chaussée sur une longueur de 5.8 kilomètres, longueur totale de la montée Robert.

Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le 12 novembre 2018.

Ce règlement entrera donc en vigueur conformément à la *Loi*.

Les contribuables intéressés peuvent en prendre connaissance au bureau de l'Hôtel de Ville, situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16h30 ainsi que le vendredi de 8 h à 13 h.

Donné à Brownsburg-Chatham, ce 15^e jour du mois de novembre 2018.

La Directeur général,



M^e Hervé Rivet, LL.B & MAP

Entrée en vigueur – Règlement d'emprunt numéro 255-2018

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Hervé Rivet, directeur général, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné en affichant une copie au bureau de la Ville situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham, le 15 novembre 2018 ainsi qu'une copie dans le journal « Le Régional » dont la parution est le 15 novembre 2018, et ce, conformément à l'article 345 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

En foi de quoi je donne ce certificat, ce 15^e jour du mois de novembre de l'an 2018.



Signé : _____
M^e Hervé Rivet